



Lentilly, 27 janvier 2021

**CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL  
Du mercredi 3 février 2021**

*A tous les Membres du Conseil Municipal.*

Vous êtes invités à participer à la prochaine réunion publique du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mercredi 3 février 2021 à 19h00**

En considération des règles sanitaires en vigueur, le lieu de réunion est exceptionnellement fixé **salle de la Passerelle**, 10 rue Chatelard Dru à Lentilly. Le public ne sera pas admis à l'exception de la presse. La séance sera rediffusée en direct de manière électronique

**ORDRE DU JOUR**

1. Débat d'Orientation Budgétaire
2. Garantie d'emprunt SEMCODA – réaménagement d'emprunts
3. Avenant aux conventions entre la commune et l'association du Tennis Club
4. Rétrocession des parcelles BY129 et 131 – rue du Bricollet au profit de la commune
5. Transfert au SYDER de la compétence communale « infrastructures de charge de véhicules électriques ou hybrides »
6. Régime indemnitaire des agents communaux
7. Avis sur le Projet de Pacte de Gouvernance communes/CCPA
8. Demande de remise gracieuse auprès du Directeur Général des Finances Publiques
9. Désignation de référents PDIPR de la commune
10. Décisions prises dans le cadre de l'article 2122-22 du CGCT
11. Informations diverses

Comptant sur votre présence,

Le Maire,  
**Nathalie SORIN**

En cas d'indisponibilité, pensez à vous faire représenter à l'aide du pouvoir annexé à la présente convocation.

